



**PROCES-VERBAL**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 6 octobre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le six octobre, le Conseil Municipal de la Commune de VERIN s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie PEYSELON, Maire, salle de la mairie, à 19h30.

**Date de la convocation :** le 26 septembre 2025

**Présents :** GOEHRY Cyrille, MARIANI Françoise, LEVAVASSEUR Hervé, DEY Frédéric, GALLIEN Michel, GELAS Delphine, MARRON Quentin, CHAREYRE Jocelyne et WETTA Patrick

**Absents excusés :** BLANC-AMSELLEM Jacqueline, CORCY Stéphane, CROUZET Jean-François, GENISSEL Fabienne et MIRANDON Séverine

**Secrétaire de séance :** GOEHRY Cyrille

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Procès-Verbal du 8 septembre 2025
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement collectif 2024
- Présentation du bilan Plan Local de l'Habitat 2
- Présentation du bilan énergétique du SAGE
- Devis pour laveur haute pression
- Point dossier bibliothèque /lieu partagé
- Point dossier dissimulation les Agnettes
- Point dossier vidéoprotection
- Compte rendu des différentes commissions
- Questions diverses

*Un autre point important non prévu à l'ordre du jour sera abordé avec l'accord de l'Assemblée*

**1-Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2025**

Le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025 a été envoyé aux Conseillers avec la convocation afin qu'ils en prennent connaissance. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE ce procès-verbal.

**2-Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement collectif 2024**

Madame le Maire présente à l'Assemblée le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de la Commune pour l'année 2024 ; et demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce rapport. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants APPROUVE le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de la commune de VERIN pour l'année 2024, AUTORISE Madame le Maire à transmettre ledit rapport aux différents services qui en feront la demande.

**3-Présentation du bilan Plan Local de l'Habitat 2**

Madame le Maire présente à l'Assemblée ce rapport qui leur a été envoyé en amont. Le Programme Local de l'Habitat est un outil de prévision et de programmation qui définit la politique de logements sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Il est programmé pour une durée de six ans (2018 – 2024). Il est donc arriver à son terme en 2024 et ce rapport présente son bilan.

**4- Présentation du bilan énergétique SAGE**

Le SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique) a remis un rapport où sont détaillées les performances énergétiques des bâtiments communaux. C'est ce rapport qui est présenté à l'Assemblée. Il est à noter une amélioration sur les coûts liés au chauffage grâce au changement de fournisseur de gaz, ou aux réglages des

chaudières modifiés sur les conseils du SAGE. Les travaux d'isolation de la mairie auront sans doute aussi un effet mais il est encore trop tôt pour se prononcer.

#### **5- Devis pour laveur haute pression**

Madame le Maire présente à l'Assemblée 2 devis pour l'achat d'un laveur haute pression. Après avoir comparé ces devis, il est proposé de valider celui de l'entreprise FATTON SAS pour un nettoyeur haute pression Comet FDX2/13-180 d'un montant de 2.133,00 € HT soit 2.559,60 € TTC. Il est proposé de rajouter en option le kit nettoyage canalisation d'un montant de 220,00€ HT soit 264,00 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants : **ACCEPTE** le devis de FATTON SAS d'un montant total de 2.353,00 € HT soit 2.823,60 € TTC, **AUTORISE** Madame le Maire à a signé ce devis, **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au compte 2157 de la section d'investissement du Budget Communal 2025.

#### **6-Devis plantation arbres**

Madame le Maire présente à l'Assemblée le devis de l'entreprise GENEVRAY pour la fourniture et plantation de 8 arbres sur le parking du stade de foot à Vérin, d'un montant de 4.166,67 € HT soit 5.000,00 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants **ACCEPTE** le devis de GENEVRAY pour un montant de 4.166,67 € HT soit 5.000,00 € TTC, **AUTORISE** Madame le Maire à a signé ce devis, **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au compte 212 de la section d'investissement du Budget Communal 2025

#### **7-Point dossier bibliothèque partagé**

Les travaux devraient se terminés fin octobre. Mi-novembre, le mobilier bibliothèque sera livré et installé. Les bénévoles pourront transférer les ouvrages en décembre pour une ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2026.  
Nous travaillons actuellement à la rédaction d'un règlement pour ce lieu partagé.

#### **8-Point dissimulation les Agnettes**

Les travaux avancent et seront terminés avant mi-décembre.

#### **9- Point vidéoprotection**

L'étude a été finalisée et la programmation de la phase 1 pourra se faire en 2026.

#### **10- Compte rendu des différentes commissions**

Ce point est reporté au prochain conseil municipal

#### **11-Questions diverses**

##### **A/ vestiaire agent technique**

La discussion se poursuit au sein du groupe constitué pour programmer la création d'un vestiaire dans le local technique. Des entreprises sont consultées pour ce projet.

##### **B/ façade mairie**

La façade ouest de la mairie a été endommagée. Une reprise sera faite avec un bandeau aluminium pour éviter que cela se reproduise.

##### **C/ restaurant rue Jean Vincent**

Le restaurant du bourg va accueillir deux nouvelles propriétaires qui proposeront une cuisine traditionnelle. Le restaurant « Les frangines » devrait ouvrir fin octobre.

##### **D/ Elections municipales 2026**

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

##### **E/ Marché de Noël**

Le marché de noël organisé par la commune aura lieu le weekend du 22 et 23 novembre 2025 à la salle des fêtes de Vérin. Mme Mariani rappelle cette date et organise avec les conseillers la mise en place du lieu pour que tout soit prêt pour accueillir les exposants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10  
Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 3 novembre

Madame le Maire,  
Valérie PEYSELON



Monsieur le secrétaire de séance,  
Cyrille GOEHRY